

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

-----  
**SERVICE NATURE ET FORET  
Bureau Chasse**

-----  
351 Boulevard Saint-Médard - B.P.369  
40012 MONT DE MARSAN CEDEX  
Téléphone : 05.58.51.30.95  
-----

## DEPLACEMENT D'UN POSTE DE CHASSE DES COLOMBIDES AU MOYEN DE FILETS

### Composition du dossier :

1) Déclaration (au dos) :

- à compléter et à signer par le responsable du poste

- à signer par le détenteur du droit de chasse de l'emplacement actuel et du nouveau poste (Président d'ACCA ou propriétaire en opposition).

2) Autorisation écrite du (des) propriétaire(s) du (des) nouveau(x) terrain(s)  
(ou signature du présent document).

3) Plan de situation de la palombière

**DECLARATION DE DEPLACEMENT D'UN POSTE DE CHASSE DES  
COLOMBIDES AU MOYEN DE FILETS**

**Nom, prénom et adresse du titulaire de l'installation :**

Poste n° .....

.....  
.....  
.....

Téléphone : ..... e-mail : .....

**Situation actuelle du poste :**

Commune .....

Lettre(s) de section .....N° de(s) parcelle(s).....

**Nouvel emplacement du poste :**

Lettre(s) de section .....N° de(s) parcelle(s).....

Nom du propriétaire du (des) terrain(s) .....

Adresse .....

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Accord du détenteur du droit de chasse  
( ACCA ou propriétaire en opposition)  
Cachet et signature :

Accord (signature) du propriétaire du (des) terrain(s)  
(ou autorisation écrite)

Signature du titulaire du poste